



Élections
professionnelles
de la Fonction
Publique 2022
aux CSA, CAP et
CCP du MASA

VOTEZ FO

Du 1^{er} au 8
décembre 2022

Elections
de vos
représentants
des personnels
par vote
électronique

FO : LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC



FO avec vous :

- Pour des salaires garantissant le pouvoir d'achat ;
- Pour des effectifs nécessaires à l'exercice des missions, avec création de postes statutaires ;
- Pour un vrai déroulement de carrière ;
- Pour que nos missions de service public gardent tout leur sens ;
- Pour un fonctionnement humain des services.



AVEC FO...

BOUGEONS LES LIGNES !

FO est le 1^{er} syndicat
représentatif de la Fonction
Publique, le 2^{ème} au CTM
du MASA.

FO est présente dans
tous les secteurs du MASA.

Toute l'action de notre
syndicat n'a qu'un seul but :
exprimer et faire aboutir
vos revendications et vos
droits quel que soit le
gouvernement en place.

VOTER **FO**

C'est renforcer la
démocratie dans les
instances (CSA, CAP, CCP).

VOTER **FO**

C'est l'assurance d'être
entendu et représenté.



RETROUVONS LA FORCE DU COLLECTIF

Conséquence de la loi de la transformation de la
fonction publique (TFP) de 2019, le scrutin est
notamment marqué par la **généralisation du vote
électronique** et par la mise en place des nouvelles
instances de dialogue social.

Cette loi est la transposition dans le service public « des
ordonnances Macron » prises en 2017. Ce texte a
supprimé les **comités techniques (CT)** et les **comités
d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail**
(CHSCT) en les remplaçant par une seule et nouvelle
instance, le **comité social d'administration (CSA)**.

**Vous allez être appelés à élire vos représentants
des personnels par vote électronique :**

**Aux différents Comités Sociaux d'Administration
(CSA) :**

- CSA Ministériel (ex CTM) ;
- CSA nationaux (ex CT nationaux) ;
- CSA Régionaux de l'Enseignement Agricole Public
(ex CT REA) ;
- CSA Outre-mer (ex CT de proximité des
départements d'Outre-mer) ;
- CSA Établissements Enseignement Supérieur (ex CT
Établissements Enseignement Supérieur),
- CSA locaux (ex CT de structure) ;

A la Commission Administrative Paritaire (CAP) par
catégorie et non plus par corps, pour les titulaires,

**A la Commission Consultative Paritaire (CCP) nationale,
régionale ou d'établissement**, selon votre affectation et
votre catégorie, pour les contractuels.

VOTER FO

C'est choisir des élus libres et indépendants des pouvoirs politiques et de leur administration ou des autres forces syndicales.

VOTER FO

C'est choisir des élus qui font respecter les droits et l'égalité de traitement des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus dont la priorité est de rester proches de la situation et des préoccupations personnelles des agents.

VOTER FO

C'est choisir des élus compétents, disponibles, qui rendent compte de leurs travaux.



PLUS NOMBREUX, PLUS FORTS POUR LA JUSTICE SOCIALE

NOUS REAFFIRMONS NOS REVENDICATIONS :

DEFENDRE LE STATUT général de la Fonction Publique et des statuts particuliers de corps.

DEFENDRE NOS SALAIRES

- Pour une **augmentation de 25%** de la valeur du point d'indice (perdu depuis 2000) et son indexation sur l'inflation ;
- Pour une **revalorisation des grilles indiciaires pour les catégories A, B et C** et augmentation du minimum de rémunération à 120% du SMIC ;
- Pour une **intégration des primes et indemnités dans le traitement indiciaire**, afin qu'elles comptent pour la retraite.

REMETTRE L'HUMAIN ET LE COLLECTIF AU COEUR DES PREOCCUPATIONS :

- Pour des **parcours professionnels** dans une Fonction Publique attractive, valorisée et fière de sa diversité ;
- Pour la **défense de la valeur des corps particuliers** et des compétences collectives nécessaires à nos missions ;
- Pour la **défense du principe « mission pérenne/emploi statutaire »** en luttant contre la précarisation des recrutements ;
- Pour la **transparence et contre l'arbitraire** dans le management et la gestion des carrières ;
- Pour l'**égalité de traitement** dans tous les domaines et **contre toute forme de discrimination**.

DEFENDRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL DECENTES ;

- Pour une **politique ambitieuse** en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail ;
- Pour un **réel droit à la déconnexion** ;
- Pour **lever les freins à l'accès volontaire au télétravail**, tout en préservant le collectif de travail, et en garantissant la prise en charge par l'employeur des frais induits (y compris en matière d'ergonomie) ;
- Pour des **locaux de travail conformes à la qualité de vie au travail**.

PRESERVER UNE ACTION SOCIALE AMBITIEUSE

- Pour **garantir le maintien d'une action sociale ministérielle** et d'établissements forte, individuelle et collective, pour tous les agents ;
- Pour **permettre l'accès à la médecine préventive** à tous les agents.

**LA FORCE
DE L'INDÉPENDANCE**

VOTER FO

C'est voter pour un syndicat qui défend les agents du MASA et de ses opérateurs, quel que soit le statut, avec les droits qui s'y rattachent.

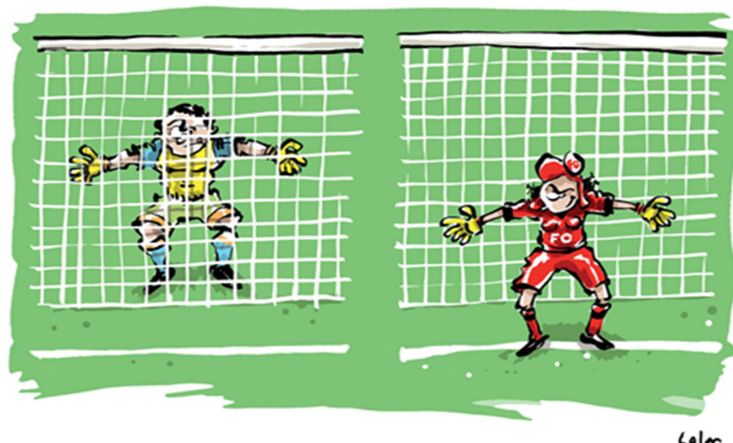
VOTER FO

C'est renforcer la démocratie dans les instances face à l'administration.

VOTER POUR VOTRE AVENIR !

- Une organisation qui revendique, qui négocie, qui organise le rapport de force quand c'est nécessaire ;
- Une organisation qui signe des accords uniquement quand ils sont favorables, comme pour le télétravail, pas simplement par servilité ;
- Une organisation fidèle à ses valeurs et qui porte la voix des agents, pas celle de l'administration ;
- Une organisation qui m'informe via des supports diversifiés, sans noyer ma boîte de messagerie ;
- Une organisation, soutenue par un réseau de militants locaux, qui porte la voix de ses mandants.

Avec FO... , Agissons ensemble !
Ne subissez pas, Votez FO !



FO, LA DIFFÉRENCE

POUR DÉFENDRE MES DROITS
LE DÉCLIC FO

**EN DÉCEMBRE 2022,
FAITES LE BON CHOIX !**